



Le Mans, le 10 juillet 2019

## FINANCES PUBLIQUES : LE CATACLYSME...

Mesdames et Messieurs, maires et élus de la Sarthe,

*Le directeur des finances publiques de notre département va vous dire aujourd'hui que ce qui pourrait apparaître comme un abandon du terrain n'en est pas un.*

*Il va vous dire que malgré la fermeture programmée des trésoreries du Mans agglomération, de La Suze sur Sarthe, de Fresnay sur Sarthe, de Mamers, de Marolles-les-Braults, de Saint-Calais, d'Ecommoy, de La Flèche, de Montval-sur-Loir, mais aussi de Sablé, la Ferté-Bernard, et Conlie qui vont être transformées en Centres de traitement des collectivités locales, il y aura pour nos concitoyens plus de points de contact (une vingtaine sont prévus).*

*Il va d'ailleurs très certainement vous dévoiler la jolie carte concoctée avec son équipe, remplie de pastilles de différentes couleurs... Il envisage pour l'instant, une « pastille » par canton.*

*Nous vous disons qu'il ne s'agit que d'une vaste campagne « d'enfumage » dictée par le ministère des comptes publics. C'est un véritable tour de passe-passe.*

*Les accueils de proximité vont être installés sur les lieux où on trouvait autrefois d'anciennes trésoreries. Une « pastille » sera posée sur la carte, et le tour sera joué... Dans ces accueils, il n'y aura pas d'agents des finances publiques. L'idée consiste à faire vivre ces « pastilles » auxquelles on va désormais donner le doux nom de Maisons France Services (MFS) grâce à des agents des collectivités territoriales. Ces agents seront donc probablement rémunérés par les-communes, et ne seront là que pour orienter le public, prendre des rendez-vous, ou mettre à disposition un ordinateur pour accompagner les démarches en ligne. Eventuellement, le cas échéant, un agent de la DGFIP pourra être amené à se déplacer ponctuellement, si suffisamment de rendez-vous ont été pris au préalable. En aucun cas il n'y aura un agent des finances publiques de façon pérenne dans ces MFS !!! De plus, la « pastille » sera très probablement « offerte » à la commune du canton la mieux disante en termes de mise à disposition de locaux, de matériel, ou autres facilités...*

*Le directeur va vous dire que les trésoreries sont victimes du numérique, que de plus en plus de contribuables paient en ligne et de moins en moins en numéraire. Il va vous dire que dans certaines trésoreries, le « contact clientèle » pour reprendre ses termes ne représente plus que 5% de l'activité.*

*Nous vous disons que sous couvert d'une meilleure organisation, et après avoir supprimé des dizaines d'emplois, les plages d'ouverture au public ont été d'année en année, réduites comme peau de chagrin. Ce faisant, l'administration a découragé au maximum les visites des contribuables. En vidant une structure de sa substance, celle-ci perd naturellement sa raison d'être. Faut-il rappeler que ce directeur a supprimé en 4 années les trésoreries de Ballon, de Bouloire, de Connerré, de Vibraye, de Saint-Paterne, de Loué, du Grand-Lucé. Nous vous disons également que si le paiement en numéraire disparaît peu à peu c'est parce que l'administration avant de l'interdire complètement l'a d'abord récemment limité à 300 €.*

*Le directeur va vous dire qu'il va créer 3 nouveaux Services de Gestion Comptable (SGC) à Sablé, La Ferté-Bernard et Conlie.*

*Nous vous disons que ces Services de Gestion Comptable casseront le lien de proximité avec les élus et les services, privilégiant l'industrialisation des tâches et le tout numérique.*

***Le directeur va vous dire que la mission de conseil aux collectivités n'entrant pas dans les compétences de ces centres de gestion comptable, ce projet prévoit la création du poste de conseiller des collectivités locales. Nous vous disons que leur rôle reste à définir...***

***Nous vous disons aussi que compte tenu des suppressions d'emplois prévisibles dans notre administration (nous les estimons à près de 150 en Sarthe dans les 3 années à venir), nous avons des craintes sur la pérennité de cette mission. Nous craignons de plus, une probable incitation pour développer les « agences comptables » et l'intervention des acteurs privés, donc payants, comme les commissaires aux comptes pour certifier les comptes des collectivités locales.***

***Le directeur va vous dire qu'il prévoit le transfert d'une antenne d'un service de contrôle à Saint-Calais, de façon à obtenir un meilleur équilibre des services sur le département.***

***Ce qu'il ne vous dit pas et que nous vous disons, c'est qu'auparavant il aura supprimé outre la trésorerie, le service des impôts des particuliers et le service des impôts des entreprises. Ce qu'il ne vous dit pas non plus, c'est que pour créer cette antenne, il dépouille un service du Mans, dont les agents n'iront pas vivre à Saint-Calais. Au final, sachant que ce service n'a pas vocation à faire de l'accueil ou de la gestion de l'impôt, quelle est la plus-value pour la ville de Saint-Calais ? En quoi le service public rendu aux usagers de Saint-Calais sera-t-il meilleur ? L'art de « l'enfumage » atteint là des sommets...***

***En conclusion :***

***Pour les usagers, la forte réduction du nombre de services territoriaux de la DGFIP aura de lourdes conséquences. Aussi, en contrepartie de ce recul brutal et inédit de notre administration, le ministre vous propose de développer, pour vos concitoyens d'autres services d'accueil qui s'exerceraient en grande partie dans le cadre des Maisons France Services, de l'accueil itinérant ou de « points de contact ». Mais ces services tels qu'ils sont envisagés ne seraient pas des services de pleine compétence. Autrement dit, c'est bel et bien un service public « low cost » qui se mettra en place dans vos territoires.***

***Il ne s'agit ni plus ni moins que de la destruction organisée d'une administration au service des populations, des territoires et de la justice fiscale comme élément de justice sociale.***

***Pour ce qui vous concerne : L'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT et FO des Finances Publiques ne peut que vous inviter à défendre notre service public :***

- en soumettant au vote du conseil municipal, dès que possible, une délibération s'opposant fermement aux restructurations envisagées par le gouvernement.***

- en faisant remonter vos remarques à vos députés, à vos sénateurs, à vos conseillers départementaux, au premier ministre...***

***N'hésitez pas aussi à interpeller notre nouvelle directrice départementale, Mme FONT, au détour d'une réunion ou par courriel.***

***Tous les experts en économie reconnaissent que la France a mieux surmonté la crise économique de 2008 socialement que d'autres pays comme l'Espagne, grâce à son maillage territorial de la Fonction Publique. Si demain une autre crise se produit, la France pourra t-elle y faire face ?***

***Si vous le souhaitez, nous sommes disponibles pour échanger et compléter ces informations avec vous...***

<b><i>Pour Solidaires Finances Publiques</i></b>	<b><i>: Stéphane Rolland 02 43 83 85 16</i></b>
<b><i>Pour la CGT Finances Publiques</i></b>	<b><i>: Thierry Aubry 02 43 83 82 07</i></b>
<b><i>Pour la CFDT Finances Publiques</i></b>	<b><i>: Jérôme Pasquier 02 43 83 85 79</i></b>
<b><i>Pour FO Finances Publiques</i></b>	<b><i>: Jean-Yves Perdriau 02 43 83 82 86</i></b>